

Ce nouvel effort mérite une certaine mention et doit nous permettre de croire que nous verrons, au cours des prochaines années, quelque chose d'encore meilleur.

Il est sûr que nous pouvons toujours crier que c'est trop peu. A ceux qui crient que c'est trop tard, je dis que je ne suis pas d'accord. Je crois que nous pouvons toujours demander davantage et que c'est aussi le rôle de tous les députés d'essayer d'améliorer la politique du gouvernement.

• (4:10 p.m.)

Monsieur l'Orateur, j'aimerais mentionner, par exemple, qu'étant donné que 6 millions de Canadiens paieront moins d'impôt en 1972, on a adopté une mesure acceptable.

On mentionne aussi la suppression de certaines taxes, entre autres la surtaxe de 3 p. 100, mesure qui sera bien accueillie par la plupart des Canadiens. Il est aussi question de l'abolition de la taxe de 15 p. 100 sur l'équipement électronique. Ce sont là des mesures susceptibles d'augmenter le pouvoir d'achat.

On parle également de la suppression de la taxe de vente de 12 p. 100 sur l'équipement antipollution. Je crois que cette mesure devrait permettre aux industries de faire davantage pour enrayer la pollution, car nous savons tous combien ce problème est urgent.

L'exemption d'impôt a été portée de \$1,000 à \$1,500 pour les célibataires, et de \$2,000 à \$2,850 pour les gens mariés. J'aurais souhaité, il est bien entendu, que cette exemption soit plus considérable. Il est difficile de se réjouir aujourd'hui du sort d'un célibataire qui gagnerait seulement \$1,500 ou d'une personne mariée qui gagnerait \$2,850. Nous reconnaissons tous qu'un revenu minimum normal et suffisant devrait être de \$4,500 à \$5,000.

J'ose tout de même croire que l'effort que semble faire le gouvernement cette année sera répété lors du prochain budget et que tous les commentaires qui ont été faits jusqu'à ce jour seront entendus d'une façon particulière par le ministre des Finances (M. Benson), ainsi que par le gouvernement.

Toutefois, je déplore l'abolition de la taxe de vente de 12 p. 100 sur la margarine. Il est entendu—et on le sait—que ce produit est assez important, que l'industrie qui la fabrique doit aussi être respectée au Canada. Cependant, étant donné que cette abolition sera probablement de nature à embarrasser les producteurs de lait, qui sont indirectement des producteurs de beurre, nous verrons s'agrandir l'écart entre le marché du beurre et celui de la margarine. Nous venons à peine de régler les problèmes difficiles des producteurs de lait, occasionnés par les surplus, et je me demande dans quelle mesure l'abolition de la taxe de vente sur la margarine ne gênera pas les producteurs de beurre. Il est à espérer que le gouvernement versera des subventions plus considérables aux producteurs de beurre, pour ne pas élargir le fossé entre le marché du beurre et celui de la margarine.

Je crois que la disparition de cette taxe créera des embêtements à nos producteurs laitiers, qui semblaient devoir connaître de meilleurs jours pour les années à venir.

J'ai demandé deux ou trois fois au gouvernement de porter une attention particulière au problème du chômage, que tout le monde connaît. Toutes sortes de suggestions ont été faites à la Chambre, certaines négatives, d'autres positives. Au fait, je croyais faire une

suggestion positive en recommandant au gouvernement d'instaurer un régime de retraite à 60 ans.

On parle des milliers de chômeurs, et on a toutes les difficultés à trouver des solutions au problème du chômage. Le gouvernement a tenté, par des investissements et par des subventions de toutes sortes, à pallier le chômage, mais nous reconnaissons tous, malheureusement, que la situation continue d'être difficile et embarrassante.

J'avais cru que le gouvernement aurait porté une attention particulière à la retraite pour les personnes de 60 ans ou plus. Je dois répéter que ceci assurerait des emplois pour 350,000 à 400,000 personnes. Ceci permettrait, du même coup, à des jeunes de 20 à 30 ans de se trouver un emploi. J'avais aussi pensé, étant donné que j'ai eu l'occasion, il y a à peine quelques jours, d'attirer l'attention du ministre des Finances sur ce sujet, que le budget contiendrait les dispositions nécessaires à la politique de retraite à 60 ans qui est en préparation.

Je suis fermement décidé à revenir aussi souvent que possible sur cette politique, car si l'on veut parler d'une société juste, d'un climat social acceptable, il est aussi normal, à mon sens, qu'un gouvernement songe à une politique qui permettrait de donner des vacances bien méritées à des gens de 60 ans, et aux plus jeunes d'occuper des emplois, ce qui leur est impossible de trouver aujourd'hui.

Aussi, j'aurais souhaité que ce budget annonce l'abolition de la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. Je crois qu'il est impensable de continuer à parler de relance de l'habitation et d'emprunts à des taux acceptables, si l'on s'obstine à maintenir cette taxe.

J'ai eu l'occasion de préciser ma pensée à cet égard, il y a quelques jours. De plus, j'ai entendu certaines remarques sur le manque de suggestions qui toucheraient les agriculteurs.

Je suis en faveur des propositions qui se rattachent directement ou indirectement à certaines catégories de producteurs. On a aussi blâmé le gouvernement de ne pas avoir présenté de mesures susceptibles de favoriser les producteurs.

Je me dois, je pense, en tant que député, de déplorer, bien sûr, l'opposition marquée au bill C-176. Si l'on demande au gouvernement d'établir une politique de nature à aider les agriculteurs canadiens, je me vois dans l'obligation, bien honnêtement, de reprocher à certains députés leur opposition systématique à l'adoption du bill C-176, qui aurait été de nature à améliorer, j'en suis convaincu, le revenu des agriculteurs canadiens, grâce à la planification de la production. Ainsi, lors de la dernière conférence constitutionnelle, on aurait enfin pu s'entendre pour établir une production bien ordonnée et une distribution équitable partout au Canada.

Nous connaissons les problèmes. Nous en discutons. Nous sommes tous, à titre de députés, bien disposés, il me semble, à défendre les intérêts des agriculteurs. J'ose croire, monsieur le président, que nous deviendrons plus objectifs que nous l'avons été jusqu'à aujourd'hui et que nous pourrions, un jour, discuter à la Chambre avec cette objectivité que l'électorat souhaite, afin que toute perte de temps disparaisse, si l'on veut véritablement aider la classe agricole.

Je ne crois pas que le gouvernement soit seul responsable de cela. Je suis bien placé pour en parler objectivement. Le gouvernement fait un effort remarquable pour faire rapidement adopter ce bill qui semble consti-